

LB LÉGER STYRÈNE



LB Léger Styrène est un mortier de masse volumique faible, à base de billes de polystyrène, qui permet d'alléger les constructions.



Domaines d'application

LB Léger Styrène est utilisable pour les applications non structurales où l'on recherche un produit léger et facile à mettre en œuvre sur toute la plage de masse volumique disponible (de 400 à 1200 kg/m³):

- rénovation plancher bois,
- ravaillage de sols,
- compensation de plancher,
- sous-couche de système de plancher chauffant,
- isolation de canalisations, remplissage de cloisons...
- comblements de vides et allègement dans les ouvrages d'art ou les remblais techniques.



Avantages

Plus léger qu'un mortier classique, LB Léger Styrène a une masse volumique de 400 à 1200 kg/m³ en comparaison à 2200 kg/m³ pour un mortier classique.

LB Léger Styrène a un pouvoir isolant thermique et phonique plus important qu'un mortier classique.

Il est incombustible.

LB Léger Styrène est un matériau imputrescible à pH basique, constitué de ciment, de sable et de billes de polystyrène expansé stabilisé.

Accessibilité possible après 24 à 48 heures selon l'épaisseur.

Pompable sur de longues distances et de grandes hauteurs.

Il est facile et rapide à mettre en œuvre, notamment en forte épaisseur.



LB LÉGER STYRÈNE

LB Léger Styène peut être utilisé en chape légère, en construction neuve ou en rénovation de bâtiments courants, pour la réalisation de locaux classés P2 ou P3 (classement UPEC) et dans le cas d'une masse volumique nominale de 900 kg/m³ ou 1 100 kg/m³.



Caractéristiques

LB Léger Styène est un mortier prêt à l'emploi hors du champ d'application de la norme NF EN 206-1 et des normes "mortiers" en vigueur pour les applications en remplissage.

Il est dans le champ d'application du DTU 26.2 (NF P 14-201-1) "Chapes et dalles à base de liants hydrauliques" pour ses utilisations en ravaillage ou en chape.

Pour cette dernière utilisation, LB Léger Styène peut être de masse volumique nominale de 900 kg/m³ ou 1 100 kg/m³, et a pour caractéristiques celles définies dans l'Avis Technique n° 16/03-449 "Procédé de chape en béton de granulats légers" de Styrobéton.

LB Léger Styène est un mortier léger constitué de ciment, de billes de polystyrène expansé, d'adjuvants appropriés, et éventuellement de sable.

Les densités de LB Léger Styène varient habituellement de 400 à 1200 kg/m³.

Il est ininflammable.

Jusqu'à 600 kg/m³, il peut être utilisé en isolation thermique (conductivité thermique lambda utile ≤ 0,15 W/K.m).

Selon la masse volumique, les résistances à la compression varient de 0,5 à 7 MPa et les conductivités thermiques de 0,1 à 0,6 W/K.m.

LB Léger Styène est un produit homogène, fabriqué en centrale à béton et livré sur chantier par camion-toupe.

Précautions d'emploi

Commande

- > Indiquer, lors de la commande, la masse volumique souhaitée et, le cas échéant, son utilisation en chape.
- > Communiquer, lors de la commande, le cubage exact du coulage afin d'éviter les compléments et donc les attentes de toupies.

Transport

- > Vérifier l'accessibilité du chantier pour les camions-toupies.
- > Prévoir, en cas d'accès difficile, une livraison avec une pompe à béton à rotor, ou un tapis.
- > Prévoir une aire de livraison sécurisée pour le camion-toupe.

Utilisation

- > Ne faire, en aucun cas, un ajout (eau ou autre produit) dans le béton sur chantier.
- > Vérifier que le support accepte les surcharges prévues.
- > LB Léger Styène ne convient pas pour les applications structurales.

- > LB Léger Styène ne peut être utilisé en enrobage d'éléments chauffants.
- > Ne pas vibrer.
- > En cas d'utilisation en chape, respecter, par exemple, les dispositions de l'Avis Technique 16/03-449 du CSTB.
- > Dans le cas de revêtements souples ou revêtements rigides collés, mettre en œuvre un enduit de ragréage P3 (5 mm au minimum) après séchage de la chape légère. Dans le cas de revêtements rigides scellés, mettre en œuvre un mortier de scellement en pose désolidarisée conformément au DTU 52.1 (NF P 61-202).
- > Veiller à prévoir les armatures adéquates.
- > Respecter les dispositions du DTU 26.2 pour les joints de fractionnement.
- > Dans le cas des supports sensibles à l'eau, se reporter aux dispositions de l'Avis Technique.
- > Veiller sur le chantier, lors de la manutention du béton, au respect des règles de sécurité (port des gants, du casque, des chaussures et des lunettes de sécurité) et de circulation.

Mise en œuvre

- > LB Léger Styène peut être coulé avec la goulotte du camion-toupe, à la benne, au tapis ou à la pompe.
- > La mise en œuvre du LB Léger Styène utilisé en ravaillage ou en chape, suit les prescriptions du DTU 26.2 (NF P14 201.1) "Chapes et dalles à base de liants hydrauliques" et le cas échéant de l'Avis Technique n° 16/3-449.